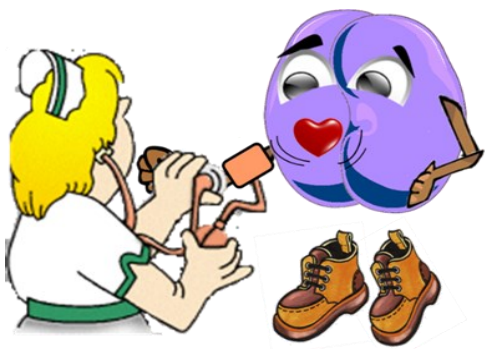


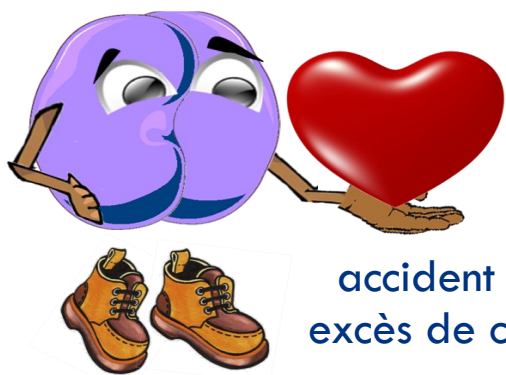
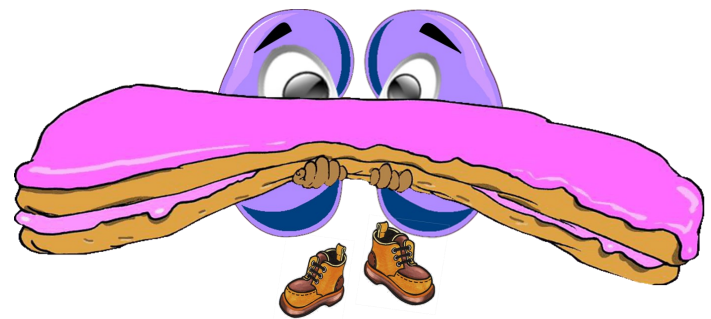
# je suis concerné(e) par les maladies des reins ?

personne n'est à l'abri d'une maladie rénale. Toutefois, vous pouvez être davantage concerné(e) si vous vous trouvez dans une de ces situations.

## hypertension artérielle



## diabète



## maladie vasculaire

Artérite, accident vasculaire cérébral, excès de cholestérol, infarctus, pontage, stents, etc.

## maladie virale chronique

Hépatite B  
Hépatite C  
HIV



## uropathie

Calculs rénaux, colique néphrétique, infections urinaires, malformations urinaires.

## traitement potentiellement dangereux pour le rein

Anti-inflammatoire, lithium, chimiothérapie, etc.



## antécédents personnels ou familiaux de maladie rénale



si vous êtes dans l'une de ces situations, nous vous conseillons de venir nous rencontrer **lundi 12 novembre 2018 à partir de 14h30.**